

La circonscription de Lanark-Renfrew-Carleton s'étend de la limite périphérique d'Ottawa presque jusqu'à celle de Pembroke et, au sud, jusqu'à Perth. Elle compte 18 townships répartis en trois comtés, et huit villes auxquelles s'ajoutent de nombreux villages. Elle englobe des communautés aussi différentes que l'ancienne communauté francophone de Lapasse, fière de son passé et de son histoire, et aussi des villes telles que Lanark et Carleton Place où des immigrants britanniques se sont établis voilà de nombreuses décennies. Elle s'enorgueillit de nombreuses nouvelles demeures spacieuses et imposantes situées dans des zones nouvellement construites près de Carp et l'agglomération de Kanata, à l'urbanisme révolutionnaire, située dans le township de March. De ce fait, j'ai parmi mes électeurs des gens dont le travail les mène fréquemment dans toutes les parties du monde et dont le revenu annuel est bien supérieur à \$10,000. Par ailleurs, je représente un certain nombre de Canadiens très pauvres. Malheureusement, dans toute la vallée de l'Outaouais, le nombre des nécessiteux dépasse de loin celui des nantis.

J'admets les arguments relatifs à la protection écologique. Je me réjouis d'avoir avec d'autres députés été membre du Parlement qui a créé un ministère distinct de l'Environnement, qui a présenté et fait adopter la loi sur les ressources en eau du Canada, la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, etc... Je connais les dangers de l'expansion industrielle, mais je sais aussi l'amertume de la pauvreté et les répercussions foudroyantes pour l'être devant ses espoirs et ses rêves constamment retardés et remis. C'est pour cette raison que le député de Renfrew-Nord (M. Hopkins) et moi-même avons si ardemment préconisé la création d'un ministère de l'expansion économique régionale au Canada quand le bill a été déposé peu après les élections de 1968. Il y avait vraiment lieu d'espérer puisque tout un ministère du gouvernement allait être créé à la seule fin d'intensifier l'expansion dans les régions de marasme ou de croissance lente du Canada. Les députés savent qu'il y a presque deux ans exactement, le comté de Renfrew a été déclaré région spéciale en vertu de cette loi, décision pour laquelle je tiens à rendre les plus vifs hommages au travail d'équipe auquel a contribué aussi avec moi mon collègue aîné à la Chambre, le député de Renfrew-Nord.

Dans les huit cantons du comté de Renfrew que je représente, et surtout dans la ville de Renfrew, la décision a eu des effets très encourageants. On a approuvé, pour Arnprior, Waba et Cobden, et l'ensemble de la région englobée dans ma circonscription, des projets de 2.5 millions de dollars environ, qui représenteront plus de 600 emplois. Je dis «représenteront» car tous les projets n'ayant pas encore été mis en œuvre, il reste à créer certains emplois. Cette aide s'imposait car, dans la vallée de l'Outaouais, surtout dans la région que je représente, nous étions devenus, industriellement parlant, trop dépendants de l'industrie de la construction aéronautique, trop outillée, trop équipée. Ainsi, dans ma propre circonscription, on trouve à Haley Station la principale mine de magnésium au Canada, connue autrefois sous le nom de la Dominion Magnesium Limited et aujourd'hui de la Chromasco. Cette mine, à cause de la situation dans l'industrie de l'aéronautique et des problèmes connexes, a réduit le nombre de ses fourneaux de 16 à huit, entraînant la mise à pied d'un nombre élevé d'employés. On trouve, près de la même localité, la seule fonderie du genre au Canada, la Haley Industries Ltd. qui coule des pièces d'un

[M. McBride.]

alliage léger très spécialisé. Cette usine subit elle aussi d'énormes pressions.

Dans la ville de Renfrew se trouve la très importante Renfrew Engineering and Aircraft Company qui est fermée depuis un an à la suite des pressions exercées sur l'industrie de l'aéronautique et notamment de la pénurie de travail à la United Aircraft Corporation de Montréal qui a donc fait baisser les commandes à Renfrew. A l'heure actuelle à Arnprior, l'usine Vertol-Boeing subit des pressions analogues.

Je rappelle tous ces faits simplement pour signaler que la désignation de la circonscription de Renfrew comme région spéciale est justifiée, qu'elle n'est pas attribuable à un caprice quelconque, mais qu'elle est fondée sur des raisons très valables, car n'eût été cette désignation, nous aurions été dans une situation très difficile. En dépit des résultats remarquables obtenus par suite de la désignation de la circonscription de Renfrew, je suis persuadé qu'en raison des vives pressions exercées sur l'industrie de l'aéronautique, nous ne sommes pas vraiment plus avancés qu'auparavant et que la désignation qui doit prendre fin le 30 juin 1972 doit simplement être rétablie ou prolongée. Tel est le but que le député de Renfrew-Nord et moi-même tentons actuellement d'atteindre.

L'expansion dans la circonscription de Lanark a été soutenue. Sa base industrielle est plus diversifiée et ses possibilités d'emplois sont donc plus nombreuses et beaucoup plus sûres que ce n'est le cas dans Renfrew. Bien sûr, le comté de Carleton, le troisième que j'ai l'honneur de représenter, dispose de terres cultivables qui comptent parmi les meilleures au Canada. Étant plus près d'Ottawa, donc de la capitale nationale, ce comté va bénéficier d'une mise en valeur considérable, dont l'agrandissement notable de l'aéroport de Carp, qui a été annoncé récemment, n'est qu'un aspect. C'est là un avantage qui revient automatiquement à ce comté, mais il n'en va pas de même du comté de Renfrew. Il me semble que, représentant à la Chambre ces trois comtés, je suis dans la position plutôt inconfortable d'offrir toujours prise—tout comme les autres députés d'ailleurs—à quelque accusation de favoritisme. Il n'en demeure pas moins que le comté de Renfrew méritait davantage d'être désigné que les deux autres, car le fait que son destin était si intimement lié à l'industrie aéronautique le plaçait dans une situation très particulière qui a entraîné, pour lui, une bien plus grande perte de revenus. Aussi il faut continuer, dans une bien plus grande mesure encore que par le passé, à accorder cette aide fédérale spéciale au comté de Renfrew, et c'est là quelque chose qui revêt une importance primordiale.

• (1500)

Maintenant, monsieur l'Orateur, avant que quelque critique—et dans la vie publique, on nous critique beaucoup—ne me reproche un peu précipitamment de n'avoir pas encore parlé de l'agriculture, je voudrais dire quelques mots de cette industrie. Dans ma circonscription, ceux qui produisent du lait de transformation ou du lait industriel ont été soulagés sensiblement par l'augmentation du prix du lait, et surtout par la réduction de nos stocks excédentaires, qui nous a permis d'augmenter les revenus des agriculteurs en proportion.

Les prix du bœuf sont bons, et les éleveurs se débrouillent relativement bien, même si l'augmentation des prix du bétail de remplacement commence à rétrécir leur marge de bénéfice sensiblement. Le porc est le troisième produit important dans ma circonscription. Nous savons